

Dangers

- Incendie

SPF INT : « Chaque année en Belgique, quelque 10 000 incendies dans des bâtiments occasionnent de nombreux décès, des brûlures graves et d'importants dégâts matériels. Les incendies dans les habitations sont à l'origine d'environ 80 % de décès suite à des brûlures. »

Résultats pour les incendies d'habitation

Le SPF Intérieur mène des campagnes de prévention pour sensibiliser le citoyen à l'importance de la sécurité incendie dans son habitation (www.besafe.be/www.nejouezpasaveclefeu.be). En Belgique, seule une personne sur deux dispose d'un détecteur de fumée dans son habitation et peu élaborent un plan d'évacuation. La prévention reste donc nécessaire pour diminuer le nombre de victimes.

Interventions	Civils blessés	Civils décédés	Pompiers blessés	Pompiers décédés
Liège				
maison	36	6	1	0
appartement	87	1	1	0
Total	123	7	2	0
Oost-Vlaanderen				
maison	70	4	3	0
appartement	43	2	0	0
Total	113	6	3	0
Antwerpen				
maison	65	1	1	0
appartement	26	4	0	0
Total	91	5	1	0
Brussel - Bruxelles				
maison	43	0	1	0
appartement	152	5	0	0
Total	195	5	1	0
West-Vlaanderen				
maison	49	4	3	0
appartement	36	1	2	0
Total	85	5	5	0
Vlaams-Brabant				
maison	68	4	2	0
appartement	30	0	0	0
Total	98	4	2	0
Limburg				
maison	42	1	1	0
appartement	19	1	0	0
Total	61	2	1	0
Brabant wallon				
maison	23	1	0	0
appartement	18	0	0	0
Total	41	1	0	0
Luxembourg				
maison	13	1	1	0
appartement	4	0	0	0
Total	17	1	1	0
Total général				
maison	409	22	13	0
appartement	415	14	3	0
Total	824	36	16	0

- Les occupants

Risques – conséquences

- Pertes matérielles
- Victime - décès

L'incendie de l'hôtel Paris-Opéra a eu lieu dans la nuit du 14 au 15 avril 2005 au 76 rue de Provence à Paris et a fait vingt-quatre morts dont onze enfants. Au moment des faits, l'hôtel Paris-Opéra est un établissement qui héberge principalement des personnes en situation précaire placées là par les services sociaux. Bien qu'il soit en sur-occupation et ne possède pas d'issue de secours, une inspection de sécurité a conclu le mois précédent qu'il n'y avait pas d'obstacle à la poursuite de son activité.

Réglementations – Pas de réglementation spécifique

- Normes de base A.R. du 07.07.1994

<https://www.besafe.be/fr/legislation/arrete-royal-du-7-decembre-2016-normes-de-base-en-matiere-de-prevention-contre>

- Hébergement touristique

24 MARS 2016. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant exécution de l'ordonnance du 8 mai 2014 relative à l'hébergement touristique

Points d'attention des pompiers

- Accessibilité
- Voies d'évacuation
- Compartimentage (unités de logements – risques spécifiques – voies d'évacuation)
- Moyens techniques
 - Conformité des équipements techniques
 - Moyens de lutte contre l'incendie
 - DETECTION INCENDIE